

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du vendredi 11 janvier 2024

" Association Foncière Pastorale " Mairie du Bourget 20h00

Présents : Maryline Duval — Didier Buisson- Pierre Margueron - Daniel Parmier. Pascale Buisson. Lazier Raymond. Alain Buisson. Margueron Guy. -Dominique Ernaga. Georges Lozat- Bruno Buisson

Excusés : Jean Louis Bermond-

Procuration : Dany Buisson à Maryline Duval et Éric Buisson à Pascale Buisson

Madame la présidente demande d'ajouter deux sujets à l'ordre du jour

Contrat Laurent Martinez

Commission Agriculture et foret de la commune

1- Vote du budget :

Le budget primitif est équilibré et présenté à l'ensemble des membres présents avec explication a été approuvé à l'unanimité. Chaque participant doit parapher le document.

2- Corvée de printemps : (journée menu produit)

Cette corvée sera prévue sur le secteur d'Amodon, Georges rappelle la présence de câble sur Chatalamia. On propose de mettre une benne de l'entreprise Excoffier à disposition de l'AFP et de recenser la ferraille sur le secteur pour recyclage. Maryline prendra contact avec l'entreprise pour les modalités.

3- Programme travaux 2024 : Travaux proposés de Végétations

La zone sous Chatalamia (proche de la route départementale) est proposée en débroussaillage, avec celle du rivaal -dessus (la partie de prunellier difficile d'accès, ainsi qu'une bonne partie de la zone sous le Mont Doran).

Georges propose également de réouvrir les espaces proches des chalets de Chatalamia (chalets non habités pour le moment), avec agrandissement de la piste d'accès. Cette proposition n'est pas validée par manque de précision et de visites de terrains.

La chèvrerie des Arcosses souhaite acquérir des barrières de contention pour les chèvres. L'AFP est d'accord pour acheter les barrières (avec Plan Pastoral Territorial) et de faire à l'issue de cet achat une location / vente pour la ferme des Arcosses. Cela a été fait pour Raymond Lazier par le passé pour les barrières des vaches. Nous attendons donc le devis de la chèvrerie pour valider le dossier de demande de subvention.

4 Zone des Tufs :

Malgré plusieurs relances auprès de Mr Berthelot (convocation au bilan, sms, lettre recommandée) pour le paiement de la redevance qu'il doit depuis trois, le délai étant dépassé, le

conseil syndical prend la décision de ne plus lui attribuer la zone des tufs. Donc cette zone pourrait être proposée à un autre exploitant comme le centre équestre de Bramans pour la pâture des poneys.

- Laurent Martinez nous a fait part de la transmission de son exploitation à sa fille Lison, les contrats seront donc changés pour le nom. Nous rencontrerons Lison pour définir les conditions de pâture sur les zones concernées.
- Point avec la commission agriculture et forêt de la commune

Nous rappelons les besoins évoqués concernant l'agrandissement du chalet du berger à l'Orgère :

- 1- Le groupement a besoin d'un logement du 15 juin au 30 septembre et d'un local de stockage
- 2- La ferme des arcosses a besoin d'une salle de fabrication et d'un logement.

Bruno Buisson et Dominique Ernaga élus de la commune vont relancer le projet à la mairie. L'AFP ne peut pas porter le projet, la commune peut obtenir 70% de subvention mais doit compenser sur 30%.

5 Divers

Rappel pour que le choix de ne plus envoyer de courriers aux propriétaires lors de l'Assemblée Générale, il conviendra de faire une Assemblée Générale Extraordinaire pour changer les statuts

Maryline nous annonce son souhait d'arrêter la présidence de l'AFP cet automne.

L'assemblée générale se fera en septembre Nous sommes tous conscients du gros travail effectué par notre présidente et de son investissement sans compter pour l'AFP et nous l'a remercions ...

Chacun doit réfléchir au remplacement de Maryline à l'automne ...

